

Modèle B 1

REGISTRE DU COMMERCE

(CADRE RÉSERVÉ AU GREFFIER)

DEMANDE D'IMMATRICULATION

Déposée le

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

La présente demande doit être rédigée en double exemplaire de façon très lisible, dactylographiée et signée par le requérant ou par son mandataire muni d'un pouvoir spécial qui est conservé par le Greffier.

Toute déclaration qui ne sera pas correctement et lisiblement remplie ou qui ne sera pas accompagnée des pièces justificatives réglementaires sera refusée par le Greffier.

NOTA

Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexacts ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce, est puni d'une amende de 500 F à 20.000 F, et d'un emprisonnement de dix jours à six mois, ou de l'une de ces deux peines seulement. (Article 2 - alinéa 1<sup>er</sup> de l'Ordonnance du 27 décembre 1958)

|  |   |  |
|--|---|--|
| 21° Nombre de succursales ou autres établissements (Chacun de ces établissements sis en territoire Français fait l'objet d'une déclaration sur modèle B 2 ou B 4 suivant le cas).  | Dans le ressort du Tribunal du siège social   |  |
|  | Dans le ressort d'autres Tribunaux  |  |
|  | Hors du territoire Français   |  |
| 22° Renseignements relatifs au capital social  |   |  |
| - Montant des apports en numéraire   |   |  |
| - Montant de la fraction libérée du capital  |   |  |
| - Evaluation globale des apports en nature   |   |  |
| 23° Avantages particuliers.  |   |  |
| stipulés au profit de toute personne   |   |  |
| 24° Clauses d'agrément des cessionnaires d'actions et désignation de l'organe habilité à statuer sur les demandes d'agrément   |   |  |
| 25° Autorisations accordées, déclarations effectuées, etc..., dates et lieux   |   |  |
| - Pour les étrangers, mentionner la carte de commerçant étranger, la Préfecture qui l'a délivrée, le numéro, les dates de délivrance et d'expiration de cette carte.   |   |  |
| - Mode et date d'acquisition de la nationalité Française en cas de naturalisation.   |   |  |
| <p>Le soussigné (1) mandataire de (1) qualité (2) demande l'immatriculation au Registre du Commerce de la Société ci-dessus désignée.</p> <p>Fait en double exemplaire et certifié exact.</p> <p>Date _____ Signature, _____</p> |   |  |
|  | <p><b>Les énonciations, à l'appui desquelles aucune pièce justificative n'est exigée, peuvent faire l'objet de vérifications.</b></p> |  |

(1) Nom, prénoms, domicile. S'il s'agit d'une femme mariée ou veuve, mentionner dans l'ordre le nom du mari, le nom de jeune fille et exclusivement les prénoms de l'intéressée.  
(2) Gérant, Président du Conseil d'Administration ou du Directoire, Directeur de la Succursale en France d'une Société étrangère.

PIÈCES JUSTIFICATIVES (Numéros des pièces fournies) OBSERVATIONS DU GREFFIER

Cadre réservé au Greffier

La conformité des déclarations ci-dessus avec les pièces justificatives produites en application des règlements a été vérifiée par le Greffier soussigné qui a procédé en conséquence à l'immatriculation demandée.

A Nouméa, le

Certifié, le Greffier,

Cadre réservé au Registre National du Commerce

Raison sociale ou dénomination sociale

N° du Registre du Commerce

